PROGRAMME DE FORMATION

CQP INSTRUCTEUR FITNESS

N° RNCP 40595

Pour consulter la fiche de certification : https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40595

Contexte : Le secteur du fitness et de la remise en forme connaît une évolution importante des pratiques et des attentes des pratiquants. Les publics recherchent aujourd'hui des professionnels capables de proposer un accompagnement individualisé, sécurisé, motivant et adapté à leurs objectifs, leur niveau de pratique et leurs caractéristiques physiques.

Cette évolution entraîne un besoin de professionnels qualifiés, capables d'intervenir auprès de publics variés au sein de salles de remise en forme, de clubs de fitness, associations sportives et autres structures proposant des activités physiques.

Dans ce contexte, le CQP Instructeur Fitness permet de répondre aux besoins du secteur en formant des professionnels capables d'encadrer et d'animer des activités de fitness dans le respect des règles de sécurité, de la réglementation en vigueur et des limites de leurs prérogatives professionnelles.

Le parcours de formation vise ainsi à développer chez le stagiaire les compétences nécessaires pour concevoir, préparer, conduire et évaluer des séances adaptées aux différents publics, tout en favorisant leur progression, leur motivation et leur autonomie.

La formation prend également en compte es réalités professionnelles du métier : accueil des pratiquants, communication, accompagnement, utilisation du matériel, gestion de la sécurité, adaptation pédagogique et participation au fonctionnement d'une structure de fitness.

Préambule : Le Certificat de Qualification Professionnelle Instructeur Fitness (CQP IF) constitue une qualification professionnelle permettant d'acquérir les compétences nécessaires à l'encadrement des activités de fitness auprès de différents publics.

La formation s'inscrit dans une démarche de professionnalisation et vise à permettre aux participants de développer les connaissances, savoir-faire et savoir-être indispensables à l'exercice du métier d'instructeur fitness.

A travers une alternance entre apports théoriques, apprentissages pratiques, mises en situation pédagogiques et accompagnement individualisé, le parcours de formation permet aux stagiaires de construire progressivement leur projet professionnel afin de favoriser leur insertion durable dans le secteur des activités physiques et sportives.

La formation prépare les participants aux exigences de la certification du CQP IF et les accompagne dans la construction de leur projet professionnel afin de favoriser leur insertion durable dans le secteur des activités physiques et sportives.

USAP FORMATION
2 Chemin du sacré cœur - 66000 Perpignan - 04 68 61 84 70 - admin.formation@usap.fr - www.usapformation.fr
Association de Loi 1901 - SIRET n° 449 842 012 00022 - N° de déclaration d'activité : 91 66 01158 66

1. PUBLIC VISÉ

La formation s'adresse à toute personne souhaitant se professionnaliser dans le secteur du fitness et se préparer à l'obtention du CQP Instructeur Fitness.

2. OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le CQP Instructeur Fitness répond pleinement à l'évolution du marché du fitness et aux besoins de recrutement d'encadrants qualifiés.
Le CQP Instructeur Fitness est constitué de deux options qui permettent de couvrir le besoin des salles de fitness mais aussi le développement accru du personal training dans et en dehors des salles :

- L'option **en Cours Collectifs** : les coachs en cours collectifs sont spécialisés dans l'animation de contenus pour des groupes, le plus souvent en rythme et en musique. La majorité des cours dispensés sont des cours chorégraphiés qui demandent des compétences spécifiques. L'animation des cours collectifs se pratique avec des groupes de 10 à 50 personnes dans la majorité des cas. Depuis quelques années, des « boutiques gym » spécialisées ouvrent et ne proposent qu'une seule sorte de cours collectifs.
- L'option **en Musculation et Personal Training** : les coachs en musculation gèrent des individus ou des petits groupes en utilisant des charges additionnelles, du type haltères ou barres libres, mais également des machines guidées.e personal training s'est fortement développé en dehors des salles.

3. DÉROULÉ DE LA FORMATION

- **Lieu de formation**

La formation à lieu au stade Aimé-Giral, 11 Allée Aimé-Giral, 66000 Perpignan dans des salles de cours entièrement équipées.

- **Durée et dates**

Début de la formation : 04/01/2027
Fin de formation : 25/06/2027
Heures en centre de formation : 458,5 pour les deux options et 283,5 pour une seule option
Heures en entreprise : 350h minimum pour les deux options et 210h pour une option

4. PRÉREQUIS

- Être titulaire d'un diplôme de niveau III,
- Être titulaire du diplôme de premier secours civique (PSC),
- Réussir les Tests d'Exigences Préalables à l'entrée de la formation (*cf.annexe*)

5. MODALITÉ D'ACCÈS

Une session de formation est ouverte chaque année à compter du 1er septembre, sous réserve d'un nombre suffisant de candidats inscrits.

L'accès à la formation est soumis au dépôt d'un dossier de candidature complet. Après étude du dossier, le candidat est systématiquement contacté afin de vérifier la motivation, la cohérence du projet professionnel et l'adéquation avec la formation visée.

USAP FORMATION
2 Chemin du sacré cœur - 66000 Perpignan - 04 68 61 84 70 - admin.formation@usap.fr - www.usapformation.fr
Association de Loi 1901 - SIRET n° 449 842 012 00022 - N° de déclaration d'activité : 91 66 01158 66

Le programme de formation ainsi que le planning prévisionnel (ruban pédagogique) sont transmis au candidat pour information.

En cas d'avis favorable, un entretien individuel avec le coordinateur de formation est organisé afin de valider le projet, préciser le parcours éventuel individualisé et confirmer l'inscription.

L'entrée en formation devient définitive après validation du dossier administratif et confirmation du mode de financement.

6. ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap, tant dans l'accessibilité de nos locaux et des salles de formation, que grâce à l'utilisation de moyens pédagogiques adaptés.

Contactez notre référent handicap, Martin DENIS pour l'étude des adaptations nécessaires : m.denis@usap.fr

7. COMPÉTENCES VISÉES À L'ISSUE DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, le titulaire sera capable de :

- Accompagner le projet de développement d'une structure sportive associative,
- Gérer l'administration et les ressources d'une structure sportive associative,
- Gérer les activités sportives et leurs équipements au sein de la structure sportive associative,
- Organiser un évènement ponctuel au sein de la structure sportive associative.

8. PASSERELLES & DÉBOUCHÉS POSSIBLES

Débouchés professionnels

- Instructeur de fitness en salle de remise en forme,
- Coach sportif au sein d'un club ou d'une structure spécialisée,
- Animateur d'activité de fitness,
- Intervenant au sein d'associations sportives,
- Intervenant dans des structures touristiques ou de loisirs proposant des activités de fitness,
- Coach indépendant dans le domaine du coaching et du fitness,
- Salarié d'une salle de sport, d'un club de fitness ou d'une structure sportive,

Passerelles et évolutions possibles

- Poursuite vers d'autres certifications professionnelles su secteur sportif,
- Formation complémentaire en coaching personnalisé et/ou en préparation physique,
- Développement des compétences en animation, pédagogie active, en accompagnement et suivi des apprentis.
- Possibilité de compéter son parcours par des formations en management, gestion ou développement d'activité.

Le candidat pourra évoluer professionnellement dans les secteurs suivants :

- Coach sportif spécialisé, coach sportif personnel,
- Référent fitness,
- Responsable de plateau, responsable d'équipe de fitness, d'activité,
- Coordinateur d'équipe,
- Manager une structure sportive, avec les compétences et formations complémentaires nécessaires,
- Formateur dans le domaine du fitness,
- Création ou développement de sa propre activité professionnelle dans le secteur sportif,
- Evolution vers des fonctions de management, de coordination ou de gestion d'une structure sportive.

9. PROGRAMME DÉTAILLÉ

Modules de formation et compétences visées

Compétences visées	Bloc(s)
- Identifier les attentes et les motivations des participants aux séances d'initiation, de découverte en vue de proposer un contenu approprié avec une attention particulière pour les participants en situation de handicap, - Repérer les besoins spécifiques des participants en utilisant des outils d'évaluation pour évaluer leur niveau de pratique et leurs caractéristiques morphologiques afin d'élaborer des séances d'initiation, de découverte, - Repérer les moyens mobilisables pour réaliser des séances d'initiation, de découverte en tenant compte des ressources, du matériel, des sites de pratique disponibles et des contraintes de la structure, - Construire des séances d'initiation de découverte afin d'assurer une progression des participants dans les activités en s'appuyant sur une démarche pédagogique adaptée notamment pour ceux en situation de handicap, - Prendre en compte les contraintes liées au temps imparti, au matériel, au lieu disponible et aux caractéristiques des participants dans ses grilles de séances afin d'assurer des situations pédagogiques cohérentes pour les séances, - Prévoir les mesures de sécurité au cours des séances afin d'assurer l'intégrité physique et la protection des participants et des tiers en tenant compte des obligations légales et des règles liées à celle-ci, - Prévoir les modalités d'évaluation d'une séance en vue de proposer des ajustements sur la séance suivante, - Mettre en place le matériel nécessaire à une séance en tenant compte des règles en vigueur et des exigences de l'activité pour une mise en activité sécurisée, - Informer les participants des objectifs des objectifs et du déroulement d'une séance en adaptant son discours afin de veiller à	BC01 : Préparer et animer des séances d'initiation et de découverte de fitness en cours collectifs (bloc option)

USAP FORMATION
2 Chemin du sacré cœur - 66000 Perpignan - 04 68 61 84 70 - admin.formation@usap.fr - www.usapformation.fr
Association de Loi 1901 - SIRET n° 449 842 012 00022 - N° de déclaration d'activité : 91 66 01158 66

leur bonne compréhension avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap, - Repérer les participants présentant des besoins spécifiques dans le but de s'assurer qu'ils puissent participer une séance sans risque identifié, - Communiquer avec les participants tout au long d'une séance pour assurer le bon déroulement de celle-ci en veillant à adapter son discours et son attitude suivant les situations recontrées, - Conduire une séance afin de réaliser les objectifs préalablement définis en respectant les fondamentaux techniques et pédagogiques pour l'accompagnement des individus en mobilisant les trois groupes d'activités : flexibilité et mobilité, cardio-vasculaire, renforcement musculaire, - Accompagner les participants tout au long de la séance afin de veiller à leur épanouissement et à leur autonomie avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap, - Ajuster les situations pédagogiques initialement prévues en observant le comportement des pratiquants afin d'assurer une progression de la pratique adaptée et en sécurité, - Enoncer les règles de sécurité à respecter au cours d'une séance afin de les rendre explicites en s'assurant de leur bonne compréhension, - Mettre en œuvre les règles de sécurité en s'assurant de leur respect tout au long d'une séance afin de garantir une pratique en toute sécurité, - Réaliser le retour à chaud d'une séance en tenant compte des objectifs préalablement fixés afin d'y apporter des améliorations, - Formuler des modifications ou des ajustements des séances pour proposer des pistes d'améliorations en tenant compte des objectifs visés et des constats réalisés.	
- Identifier les attentes et les motivations des participants aux séances d'initiation, de découverte en vue de proposer un contenu approprié et en s'appuyant sur des outils adaptés avec une attention particulière pour les participants en situation de handicap, - Repérer les besoins spécifiques des participants en utilisant des outils d'évaluation pour évaluer leur niveau de pratique et leurs caractéristiques morphologiques afin d'élaborer des séances d'initiation, de découverte, - Construire des séances d'initiation, de découverte afin d'assurer une progression des participants dans les activités en s'appuyant sur une démarche pédagogique adaptée notamment pour ceux en situation de handicap, - Prendre en compte les contraintes liées au temps imparti, au matériel, au lieu disponible et aux caractéristiques des participants dans ses grilles de séances afin d'assurer des situations pédagogiques cohérentes, - Prévoir les mesures de sécurité au cours des séances afin d'assurer l'intégrité physique et la protection des participants et des tiers en tenant compte des obligations légales et des règles liées à celle-ci,	BC02 : Préparer et animer des séances d'initiation, de découverte de fitness en musculation et personal training (bloc optionnel)

USAP FORMATION
2 Chemin du sacré cœur - 66000 Perpignan - 04 68 61 84 70 - admin.formation@usap.fr - www.usapformation.fr
Association de Loi 1901 - SIRET n° 449 842 012 00022 - N° de déclaration d'activité : 91 66 01158 66

- Mettre en place le matériel nécessaire à une séance en tenant compte des règles en vigueur et des exigences de l'activité pour une mise en activité en sécurité, - Informer les participants des objectifs et du déroulement d'une séance en adaptant son discours afin de veiller à leur bonne compréhension avec une situation particulière pour ceux en situation de handicap, - Repérer les participants présentant des besoins spécifiques dans le but de s'assurer qu'ils puissent participer à une séance sans risque identifié, - Communiquer avec les participants tout au long d'une séance pour assurer le bon déroulement de celle-ci en veillant à adapter son discours et son attitude suivant les situations rencontrées, - Conduire une séance en groupe afin de réaliser les objectifs préalablement définis en respectant les fondamentaux techniques et pédagogiques et en mobilisant les gestes, mouvements et techniques spécifiques, - Accompagner les participants tout au long de la séance afin de veiller à leur épanouissement et à leur autonomie avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap, - Observer les comportements des participants afin d'adapter le déroulement d'une séance en ajustant les situations pédagogiques initialement prévues, - Mettre en œuvre un coaching individualisé dans le cadre des activités en utilisant les méthodes et postures adaptées afin de répondre à la spécificité du pratiquant en fonction de ses caractéristiques et besoins, - Enoncer les règles de sécurité en s'assurant de leur respect tout au long d'une séance afin de garantir une pratique en toute sécurité, - Analyser le déroulement d'une séance en tenant compte des objectifs préalablement fixés afin d'y apporter des améliorations, - Formuler les modifications ou des ajustements des séances pour proposer des pistes d'améliorations en tenant compte des objectifs visés et des constats réalisés.	
- Communiquer avec les publics accueillis sur le fonctionnement de la structure et les règles de vie afin de s'assurer du respect des consignes en vigueur, - Promouvoir les activités proposées et les évènements organisés par la structure pour favoriser la participation des publics accueillis, - Informer les publics accueillis en utilisant des outils de communication adaptées afin de véhiculer une image positive de la structure, - Planifier ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif pour organiser celles-ci suivant les contraintes et ressources nécessaires, - Identifier la réglementation impactant ses activités pour organiser celles-ci en tout conformité,	BC03 : Organisation, information et communication autour de ses objectifs d'animation et d'encadrement physique et sportif

- Communiquer avec les autres usagers du lieu de pratique en veillant au bon déroulement de ses activités et celles des autres afin d'anticiper d'éventuelles difficultés et d'assurer une bonne qualité relationnelle, - Restituer un bilan en communiquant auprès de ses responsables ou de sa clientèle afin de faire évoluer ses activités, - Prévenir des situations d'incivilités, de violences et de discriminations dans le sport en tenant compte des obligations légales afin d'agir en conséquence.	
- Repérer les opportunités d'emploi dans le domaine des activités physiques et sportives en mobilisant différentes sources d'informations pour être acteur de son parcours professionnel, - Analyser les différents modes de contractualisation pour construire son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives et agir en toute connaissance de cause, - Assurer une veille des actions des formations et de professionnalisation pour faire évoluer son projet professionnel, - Identifier des interlocuteurs à solliciter pour programmer des actions de formation et de professionnalisation dans le domaine de l'encadrement d'activités physiques et sportives en vue de développer son activité.	BC04 : Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives
- Identifier les forces et les faiblesses d'une structure en prenant des informations auprès de la direction afin de dresser un état des lieux de celle-ci, - Se renseigner sur une veille concurrentielle dans la zone de chalandise de la structure en mobilisant des outils afin de comparer l'offre existante, - Repérer les nouvelles tendances en réalisant une veille afin de restituer des éléments clés aux responsables de la structure, - Identifier les cibles de clients de la structure avec ses responsables afin de participer au positionnement commercial de la structure, - Repérer les habitudes d'achat des cibles de clients visées en collaborant avec ses responsables afin de conseiller les produits et services adaptés, - Participer à la prospection afin d'attirer de nouveaux clients en utilisant des opérations promotionnelles avec prise en compte des personnes en situation de handicap, - Identifier les propositions commerciales de la structure en s'adaptant aux critères de nouveaux prospects afin de déclencher l'acte d'achat, - Participer aux études de satisfaction de la clientèle de la structure en mobilisant des outils spécifiques afin de susciter l'adhésion, - Utiliser des arguments commerciaux en consultant le responsable de la structure afin de fidéliser la clientèle et offrir des produits ou services additionnels, - Identifier les outils marketing utilisés dans la structure en collaborant avec la direction afin de préparer une campagne de promotion,	BC05 : Participer aux actions de marketing et de vente pour l'acquisition et la fidélisation des adhérents dans une structure de fitness

USAP FORMATION
2 Chemin du sacré cœur - 66000 Perpignan - 04 68 61 84 70 - admin.formation@usap.fr - www.usapformation.fr
Association de Loi 1901 - SIRET n° 449 842 012 00022 - N° de déclaration d'activité : 91 66 01158 66

- Utiliser différents outils marketing en les intégrant à des actions promotionnelles afin d'assurer la prospection et la fidélisation des clients, - Présenter un argumentaire commercial pour les produits concernés en mobilisant les éléments donnés par la direction afin de cibler ses clients avec prise en compte spécifique des personnes en situation de handicap, - Créer un climat favorable avec ses prospects et ses clients en utilisant les codes professionnels de la structure afin de favoriser l'acte d'achat, - Questionner le prospect ou le client en utilisant un guide d'entretien type afin de cerner ses besoins avec une prise en compte spécifique des personnes en situation de handicap, - Utiliser un système argumentaire en consultant sa direction afin de faire face aux objections des prospects et clients existants.	

Moyens techniques et pédagogiques

- ☐ Plateforme pédagogique (QUALIFOP, supports formateurs)
- ☐ Salle de cours
- ☐ Matériel informatique
- ☐ Plateforme de visioconférence : Teams

Méthodes pédagogiques mobilisées

Pédagogie active :

- Cours interactifs en présentiel,
- Cours distanciel et supports numériques,
- Ateliers pratiques de mise en situation pédagogique,
- Travaux en groupe,
- Brainstorming,
- Mobilisation des savoirs acquis en cours sur l'élaboration de projets.

Intitulé des cours et formateurs principaux

Prénom - Nom	Enseignement	Diplôme	Expérience
Anthony BAPTISTE	*Méthodologie de musculation et Persona Training + Peda MPT + Anat/physio* *BC 1 : Préparer et animer des séances d'initiation et de découverte de fitness en cours collectifs* *BC2 : Préparer et animer des séances d'initiation, de découverte de fitness en musculation et personal training*	*DEJEPS Perfectionnement Sportif (Haltérophilie, Musculation Disciplines Associés)* *Licence 3 STAPS, Entraînements et Optimisation de la Performance Sportive*	*Formateur depuis 10ans* *Préparateur Physique depuis plus de 10ans*
Fabienne CABRIMOL	Méthodologie CC + Peda CC	*BPJEPS Activités Gymniques Forme et Force*	*Professeure de fitness depuis plus de 10ans*

USAP FORMATION
2 Chemin du sacré cœur – 66000 Perpignan – 04 68 61 84 70 – admin.formation@usap.fr – www.usapformation.fr
Association de Loi 1901 – SIRET n° 449 842 012 00022 – N° de déclaration d'activité : 91 66 01158 66

	BC1 : *Préparer et animer des séances d'initiation et de découverte de fitness en cours collectifs*		
Justine NOTARDONATO	*Méthodologie CC + Peda CC* *BC1 : Préparer et animer des séances d'initiation et de découverte de fitness en cours collectifs*	*BPJEPS Cours Collectifs* *Diplômée 200HY Alliance RYS*	*Coach Fitness depuis 5ans*
François THERESIN	*Méthodologie de musculation et Persona Training et en CC + Péda CC* *BC1 : Préparer et animer des séances d'initiation et de découverte de fitness en cours collectifs (bloc option)* *BC2 : Préparer et animer des séances d'initiation, de découverte de fitness en musculation et personal training* *BC 4 : Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives*	*BPJEPS AF Cours Collectifs* *BPJEPS Activités Gymniques Forme et Force*	*Professeur de Fitness et de musculation depuis presque 10ans*
Valérie PAOLINETTI	*Accueil / marketing + publics BC3 : Organisation, information et communication autour de ses objectifs d'animation et d'encadrement physique et sportif*		*Formatrice depuis 10ans*
Léonard RODRIGUEZ	Marketing BC3 : *Organisation, information et communication autour de ses objectifs d'animation et d'encadrement physique et sportif* BC5 : *Participer aux actions de marketing et de vente pour l'acquisition et la fidélisation des adhérents dans une structure de fitness*	*Master Commerce Management*	*Chargé de développement commercial depuis plus de 5ans*

10. MODALITÉ D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Modalité de contrôle des connaissances

Evaluation en cours d'année sur l'acquisition des compétences.
Examen blanc en cours d'année.

Modalité d'évaluation

BC01 : Préparer et animer des séances d'initiation et de découverte du fitness en cours collectifs (bloc optionnel) :

- Dossier écrit suivi d'un oral
- Evaluation technique et pédagogique suivi d'un oral

BC02 : Préparer et animer des séances d'initiation, de découverte de fitness en musculation et personal training (bloc optionnel)

- Dossier écrit suivi d'un entretien oral
- Animation d'une séance d'entraînement fonctionnel en petit groupe suivi d'un entretien oral
- Prise en charge individuelle d'un pratiquant pour un coaching

BC03 : Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique ou sportif

- Elaboration d'un écrit dans le cadre du stage à partir d'une trame mise à disposition para le certificateur
- Suivi d'un entretien oral

BC04 : Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives

- Présentation d'un projet professionnel par le candidat à partir d'une trame mise à disposition par le certificateur
- Suivi d'un entretien

BC05 : Participer aux actions de marketing et de vente pour l'acquisition et la fidélisation des adhérents dans une structure de fitness

- Présentation d'un dossier écrit avec soutenance orale

11. CONTACTS FORMATION

- Responsable du pôle formation : Julien DIDIER [j.didier@usap.fr – 07.76.70.14.97]
- Coordinateur de formation : Ludocvic CABARIBERE [coordo.bts@usap.fr – 07.81.12.44.66]
- Chargée administrative : Léa CASADEVALL [admin.formation@usap.fr - 04.68.61.84.70]

12. AMÉLIORATION CONTINUE ET GESTION DES RÉCLAMATIONS

Depuis octobre 2020, USAP Formation est certifié Qualiopi ; de ce fait, la qualité et l'amélioration continue de nos formations est le centre de nos préoccupations.

Pour nous signaler toute réclamation/plainte ou suggestion, chaque stagiaire est invité à s'adresser directement au service qualité : qualite.formation@usap.fr

Toutes les réclamations seront enregistrées et traitées dans les meilleurs délais afin de répondre au mieux aux demandes.

13. COÛT DE LA FORMATION

Le coût de la formation varie en fonction du statut du bénéficiaire, du parcours individualisé et du mode de financement mobilisé.
À titre indicatif :

- Parcours complet en auto-financement : 9 € net par heure de formation
- Parcours complet avec financement par un opérateur de compétences (OPCO) : 12 € net par heure de formation

Le volume horaire en centre de formation peut être ajusté en fonction des allègements de formation, équivalences, positionnement préalable ou validation des acquis.

USAP Formation accompagne chaque candidat dans l'étude des possibilités de prise en charge, notamment dans le cadre des dispositifs suivants :

- Contrat d'apprentissage

- Contrat de professionnalisation
- Plan de développement des compétences
- Compte Personnel de Formation (CPF)
- Projet de transition professionnelle
- Préparation Opérationnelle à l'Emploi (POE individuelle ou collective)
- Aide Individuelle à la Formation (AIF)
- Auto-financement ou financement personnel
- Tout autre dispositif mobilisable selon la situation du bénéficiaire

Le coût total de la formation et le reste à charge éventuel dépendent du dispositif de financement retenu et du parcours individualisé.
Un devis personnalisé et détaillé est systématiquement transmis au candidat avant toute inscription, après étude de sa situation et des modalités de prise en charge possibles.

14. STATISTIQUES DE LA FORMATION

Taux de satisfaction : *première session de formation en septembre 2026*

Taux de réussite : *première session de formation en septembre 2026*

EN CAS D'INSCRIPTION A LA FORMATION

Je reconnais avoir pris connaissance du présent programme de formation et en accepter les modalités.
Fait à _____, le _____/_____/_____
Prénom et Nom du bénéficiaire
Signature

USAP FORMATION
2 Chemin du sacré cœur - 66000 Perpignan - 04 68 61 84 70 - admin.formation@usap.fr - www.usapformation.fr
Association de Loi 1901 - SIRET n° 449 842 012 00022 - N° de déclaration d'activité : 91 66 01158 66